

DESTINATAIRES : Le personnel et les gestionnaires

EXPÉDITEURS : Gilles Hudon, président-directeur général adjoint
Élise Leclair, directrice des soins infirmiers
Dre Danièle Samson, chef de service maladies infectieuses, direction de santé publique et responsabilité populationnelle

DATE : Le 21 juillet 2021 (remplace la note du 6 juillet 2020)

OBJET : **Mesures de prévention pour le personnel travaillant avec ses vêtements personnels (vêtements civils)**

Voici des mesures de prévention proposées pour le personnel pour qui le port d'un uniforme ou d'un sarrau n'est habituellement pas requis dans ses interventions.

Pour le personnel qui n'a pas de contact physique avec les usagers à moins de deux mètres, il n'y a pas de recommandation particulière quant au retrait de la tenue vestimentaire.

Pour le personnel qui travaille à moins de deux mètres des usagers ou qui est en contact avec leur environnement, et ce, à même nos installations (ex. : centres hospitaliers, centre d'hébergement et de soins de longue durée, centres de réadaptation, etc.) **et dans les interventions à domicile**, il est recommandé d'avoir des vêtements dédiés au travail, donc de se changer **avant** et à la fin du quart. Pensons notamment aux nutritionnistes, travailleurs sociaux, ergothérapeutes, infirmières, etc. Les mesures de prévention suivantes doivent aussi être appliquées:

1. Vous pouvez arriver au boulot habillé en civil et enfiler vos vêtements de travail sur place avant de débuter votre quart. Vous pouvez aussi les revêtir à la maison avant de partir à condition de vous rendre directement au travail sans vous arrêter quelque part en chemin. Dans ce cas, prévoyez des vêtements civils pour retourner à la maison à la fin de votre quart, puisque vos vêtements de travail devront être retirés.
2. Les vêtements de travail peuvent être un uniforme personnel (non fourni par l'employeur), un sarrau boutonné pour protéger les vêtements, un survêtement ou des vêtements personnels.
3. Pour vous changer, utilisez votre bureau ou les endroits désignés déjà disponibles dans votre installation. Si requis, signifiez vos besoins à votre gestionnaire immédiat qui pourra faire le lien avec les services techniques pour des aménagements spécifiques à cet égard.
4. À la fin de votre quart de travail, lavez vos mains et enlevez vos vêtements de travail (uniforme personnel, sarrau, survêtement, vêtements personnels).
5. Placez dans un sac de plastique les vêtements que vous avez portés et fermez hermétiquement le sac. Lavez vos mains de nouveau avant de remettre vos vêtements de ville.
 - a. Le personnel qui porte un sarrau ou un survêtement par-dessus ses vêtements personnels n'a pas besoin de changer ses vêtements personnels à la fin de son quart de travail. Il doit laver ses mains, retirer son sarrau avant de quitter le travail, le placer dans un sac de plastique et se laver les mains à nouveau. Il doit aussi suivre les étapes énoncées au point 6 pour suivre les consignes entourant le lavage du sarrau.

6. Au retour à la maison :
 - a. Lavez vos vêtements immédiatement ou conservez-les dans le sac fermé jusqu'au moment du lavage.
 - b. Évitez de secouer les vêtements lorsque vous les retirez du sac.
 - c. Vous pouvez laver les vêtements avec ceux des autres membres de la maisonnée, **selon la température de l'eau recommandée pour le vêtement**, en utilisant le savon à lessive habituel. Toutefois, si les vêtements sont très souillés (p. ex. vomissements), ils doivent être nettoyés au préalable ou encore, lavés séparément.
 - d. Jetez le sac de plastique vide dans une poubelle qui se ferme hermétiquement.
 - e. Lavez vos mains de nouveau après avoir manipulé le sac.

Note : L'intervenant qui va à domicile peut se changer de vêtements en arrivant à la maison, s'il ne retourne pas au bureau en fin de journée. À la fin de son quart de travail, il devrait se rendre directement à son domicile sans passer par la pharmacie, l'épicerie ou un autre endroit. Il doit aussi se laver les mains avant et après s'être changé.

Merci à tous pour votre collaboration.